



Université de Nantes
Campagne 2019 de recrutement d'enseignants du second degré bénéficiaires
de l'obligation d'emploi par la voie contractuelle

Fiche de poste détaillée

N° d'emploi et discipline :	1182 / Anglais
Profil du poste :	Anglais pour l'économie et la gestion
Composante :	IAE Nantes - Economie et Management
Date de prise de poste :	01/09/2019

PROFIL

Service attendu : 384h ETD d'enseignement et participation aux responsabilités pédagogiques et administratives. La première année, l'enseignant bénéficiera d'une décharge de service de 50% (192h) pour formation.

L'enseignant est sous l'autorité administrative hiérarchique du Directeur de la Composante.

La composante offre des formations de la 1ère année de licence au M2 avec de multiples filières et parcours. Certaines filières mènent à la recherche en économie, certaines aux métiers de la banque, d'autres au management, au contrôle de gestion ou à la comptabilité. Il existe aussi une offre de formation continue.

Les cours ont lieu sous forme de TD, jamais en amphi. Les effectifs par groupe varient en fonction des filières (de 45 ou plus en L1 à 20 en M1 ou M2). Les effectifs sont dédoublés en L1 avec de fait une réduction des heures de TD.

En fonction des parcours, le volume horaire varie considérablement et peut aller de 18h à 60h par an.

La personne recrutée devra assurer son service et participer à la coordination avec les autres enseignants en poste. Il s'agit, selon les filières d'élaborer le programme des cours, de mettre en place les contrôles continus et les examens, de partager la tâche concernant l'encadrement des vacataires, le relevé des notes et les corrections de copies d'examen.

L'évaluation des étudiants se fait sous forme de contrôle continu. L'année est répartie en deux semestres, chaque semestre doit comporter de deux à trois évaluations. Les enseignants en poste doivent par ailleurs prévoir, surveiller et corriger les examens de rattrapage (pour les étudiants malades lors d'un contrôle continu) ainsi que les examens pour les Dispensés d'Assiduité (étudiants salariés).

En ce qui concerne le niveau des étudiants, il est extrêmement hétérogène et la complexité des emplois du temps rend quasiment impossible la création de groupes de niveau (sauf en L1).

Cependant, un nombre croissant d'étudiants désire partir une année dans un pays anglophone (ou dans une université offrant des cours exclusivement en anglais). Les échanges sont rares, les places sont chères et les enseignants en poste doivent donc parfois procéder à la sélection des candidats, souvent les épauler dans leurs démarches de candidature et fournir le cas échéant des lettres de recommandation.

Les charges sont donc variées, à la fois pédagogiques, administratives et de coordination.

Compte tenu de ces éléments, il serait souhaitable que le/la candidat.e ait une expérience de plusieurs années dans l'enseignement supérieur et/ou secondaire.

CONTACT PEDAGOGIQUE

Nom : Martine HAMON

Téléphone : 06 34 98 02 68

Adresse électronique : martine.hamon@univ-nantes.fr

CONDITIONS DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES

Les candidats doivent faire partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) mentionnés aux [1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L 5212-13 du code du travail](#).

Ils doivent également répondre aux critères réglementaires d'accès à la fonction publique :

- être de nationalité française ou membre d'un pays de l'UE
- jouir de ses droits civiques
- ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- ne pas être fonctionnaire
- présenter un handicap compatible avec les fonctions postulées. La compatibilité du handicap avec les fonctions postulées et l'aptitude physique aux fonctions seront vérifiées par un médecin agréé.
- être titulaire des diplômes et titres exigés pour le recrutement par le concours externe

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats doivent envoyer leur dossier en un seul fichier PDF au plus tard le 4 février 2019 à 16h00 (heure de Paris), à l'adresse suivante : drh.concours@univ-nantes.fr

Le dossier est composé :

- D'une lettre de motivation ;
- D'un CV détaillé ;
- D'une photocopie d'une pièce d'identité ;
- De la photocopie du titre ou du diplôme requis pour candidater ;
- De la photocopie de la reconnaissance du handicap ou de l'invalidité par la maison départementale des personnes handicapées.

Tout dossier incomplet ou envoyé après cette date sera déclaré irrecevable.

Si les candidats remplissent les conditions de recrutement et possèdent le profil des postes à pourvoir, ils sont reçus par une commission de recrutement. Le rôle de cette commission est de vérifier les aptitudes professionnelles et la motivation des candidats.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE STATUT DES PERSONNES RECRUTEES

Les personnes recrutées bénéficient d'un contrat d'un an renouvelable une seule fois et perçoivent la rémunération correspondant à celle des professeurs certifiés stagiaires issus du concours externe (CAPES, CAPEPS, CAPET ou CAPLP).

A l'issue du contrat, un jury apprécie leur aptitude professionnelle au vue de leur dossier et d'un entretien.

Si elles sont jugées professionnellement et médicalement aptes à exercer les fonctions occupées pendant la durée du contrat, elles peuvent être titularisées dans le corps des professeurs certifiés.

Contact administratif pour tout renseignement complémentaire : drh.concours@univ-nantes.fr

Emilie BOUKRA - 02 40 99 83 62